

Expérimentation en cours de circulation en centre-ville

Dans le cadre de sa politique de transition écologique baptisée "**Le Croissy d'Après**", la **Ville de Croissy-sur-Seine** s'engage résolument **vers un avenir plus durable et harmonieux**. Récemment, les **Croissillons** ont eu l'opportunité de voter pour **différentes actions**, parmi lesquelles **[l'action 20](#)** portant sur **les mobilités et la révision du plan de circulation du centre-ville**, qui a été soutenue par plus de **600 personnes**. Suite à ce choix par la population, **les élus** ont entamé une démarche de **concertation intensive** pour **mettre en œuvre** cette action, qui prendra la forme d'**une expérimentation** sur une période allant **d'avril à juillet**.

Des changements structurants pour un centre-ville plus agréable et sécurisé

À partir du **8 avril prochain**, la Ville met en place **une expérimentation** sur **le sens de circulation en centre-ville** qui répond à **plusieurs besoins** : créer des **lieux de convivialité**, se réapproprier **les espaces, harmoniser les lieux, répondre aux changements climatiques** ou encore **accentuer l'esprit village** où **les mobilités douces** ont leur place. Les ajustements proposés impacteront principalement **le boulevard Hostachy, la rue Paul Demange et l'avenue Carnot**, avec notamment la mise en place de sens unique et des aménagements visant à renforcer **l'attractivité commerciale**, à préserver **l'esprit village** et à **apaiser les flux de circulation en centre-ville**.

Ces changements ne sont pas le fruit du hasard ; ils découlent d'un **diagnostic approfondi réalisé en 2022**, reposant sur **plusieurs orientations précises** :

- La suppression d'une voie de circulation pour favoriser la fluidité et la sécurité.
- La sécurisation des axes jugés dangereux, tels que la rue Paul Demange et l'avenue Carnot.
- Le maintien et la création de places de stationnement supplémentaires pour faciliter l'accès aux commerces.
- La création d'une piste cyclable pour encourager les déplacements doux.
- L'ajout d'arbres pour verdir et embellir les espaces urbains.
- Le réaménagement des espaces piétons et des terrasses pour favoriser la convivialité et le bien-être des habitants.

Fichier

[mail_du_29.03.24_aux_commerçants.pdf \(.pdf - 38.59 Ko\)](#)

Un dialogue direct avec les Croissillons

Dans un souci de **transparence et de proximité**, les élus vont actuellement à la rencontre des habitants concernés par ces changements. Un planning précis a été établi pour que chacun puisse bénéficier d'explications détaillées et poser toutes les questions nécessaires :

- **Jusqu'au 25 février** : rencontres dans les rues Demange, Saut de Loup, avenues Carnot, Wailly, Foch, Eprémèsnil et place de l'Église.
- **Du 25 février au 31 mars** : rencontres auprès des commerçants et riverains du boulevard Hostachy.

En participant activement à ces échanges, les habitants auront l'occasion de comprendre les tenants et aboutissants de ce projet ambitieux, qui vise à améliorer la qualité de vie et la sécurité de tous les Croissillons.

Deux réunions publiques

Afin de répondre à toutes vos questions en lien avec ce projet, deux réunions publiques vont avoir lieu :

- Le 12 mars pour les **commerçants**
[Voir le replay](#)
Fichier
[compte_rendu_reunion_publique_12.03.24.pdf \(.pdf - 352.38 Ko\)](#)
- Le 13 mars pour les **Croissillons**
[Voir le replay](#)
Fichier
[compte-rendu_reunion_publique_13.03.24.pdf \(.pdf - 389.17 Ko\)](#)

Les objectifs des changements de sens de circulation

- **Boulevard Hostachy** : L'idée est ici de gagner de l'emprise en supprimant l'une des voies de circulation afin de renforcer l'attractivité commerciale (agrandir les surfaces commerciales extérieures), "d'apaiser" le boulevard, de mieux intégrer les cycles et de maintenir l'esprit village
- **Rue Paul Demange** : la rue Paul Demange est actuellement étroite et ne possède pas de trottoirs aux normes. Sa mise à sens unique permettra l'agrandissement d'un trottoir ainsi que l'intégration d'une bande de stationnement
- **Avenue Carnot** : l'avenue Carnot est à double sens et possède des trottoirs confortables, deux rangées d'arbres et du stationnement longitudinal. Les passages et croisements des bus sont souvent compliqués avec les véhicules stationnés. Le passage à sens unique de cette voie permettra de supprimer le passage vélo sur les trottoirs en créant une piste cyclable et d'améliorer la sécurité de la dépose des enfants de la crèche tout en créant de nouvelles places de stationnement.
- **Avenue de Wailly** : Son sens de circulation sera modifié afin de maintenir "des boucles" de circulation et un meilleur accès au parking public

Agenda

- Du **porte-à-porte** a été réalisé par les élus auprès **des riverains et des commerçants** directement concernés par l'expérimentation
- Des **réunions publiques d'information (12 et 13 mars)** ont eu lieu avec les **commerçants** puis avec les **Croissillons**
- Sur toute la durée de l'expérimentation, **des consultations** auront lieu sur les **retours d'usages du projet** et une **newsletter** sera envoyée **tous les 15 jours**
- Un groupe de travail a été constitué avec les élus et les commerçants - dont la première réunion a lieu **le 21 mars** et se tiendra **tous les 15 jours** :

Fichier

[cr_reunion_21.03.24_groupe_de_travail_commerçants.pdf \(.pdf - 569.91 Ko\)](#)

Fichier

[cr_27_mars_-_echanges_avec_les_commerçants.pdf \(.pdf - 346.38 Ko\)](#)

Fichier

[2024-04-11_gt_commerçants_cr.pdf \(.pdf - 603.72 Ko\)](#)

Fichier

[2024-04-25_gt_commerçants_cr.pdf \(.pdf - 588.94 Ko\)](#)

Planning des aménagements

- Du **2 au 7 avril** : installation des feux de circulation temporaire (n'entraînera pas de gêne de circulation)
- Le **7 avril**, dernier jour des aménagements : stationnement et piste cyclable (n'entraînera pas de gêne de circulation)
- **Nuit du 7 au 8 avril dès minuit** : mise en place de la signalétique temporaire, marquage au sol pour stationnement et piste cyclable
- **Début expérimentation** : **8 avril** au matin
- Si l'expérimentation est concluante, les aménagements pourront débuter en **novembre 2024** pour une durée maximum de **6 à 8 mois** - après avoir lancé un appel d'offre

Listes des aménagements actuellement en cours

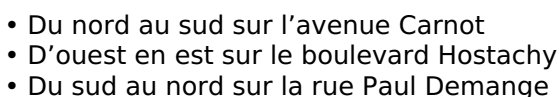
- 1) **5 nouvelles places de livraisons** (pouvant être utilisées par les particuliers en dehors des heures

- Emplacement en face du Parc Leclerc - **Réservé à la livraison de 06h à 16h**
- Emplacement en face du tabac - **Réservé à la livraison de 06h à 10h**
- Emplacement en face de la boucherie avenue Carnot - **Réservé à la livraison de 06h à 12h**
- Emplacement en face du Petit Casino - **Réservé à la livraison de 06h à 10h**
- Emplacement en face de la pharmacie - **Réservé à la livraison de 06h à 16h**

Après une première période d'expérimentation des feux de circulation de 48 heures durant laquelle les équipes des services techniques de la Ville ont effectué divers tests et après une analyse approfondie, la décision a été prise de désactiver les feux temporaires qui avaient été installés au niveau de la Patte d'Oie.

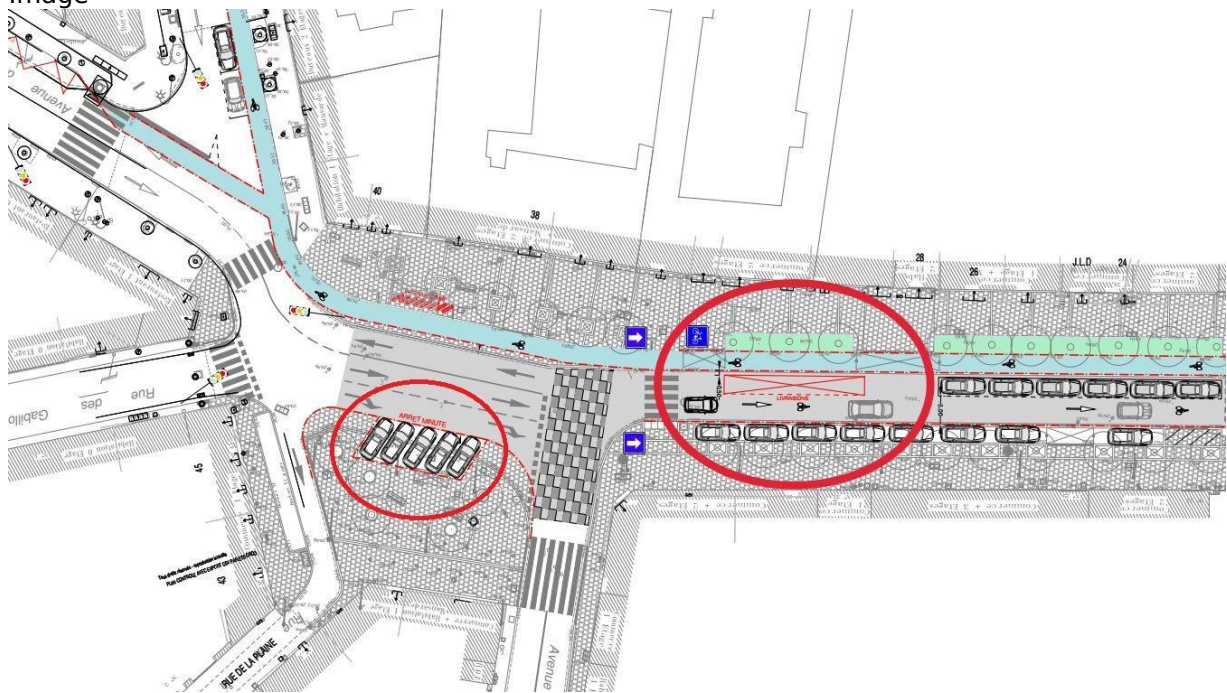
Suite aux travaux effectués en centre-ville, les passages des bus sont assurés aux nouveaux emplacements suivants :

- ## Plan du nouveau sens de circulation



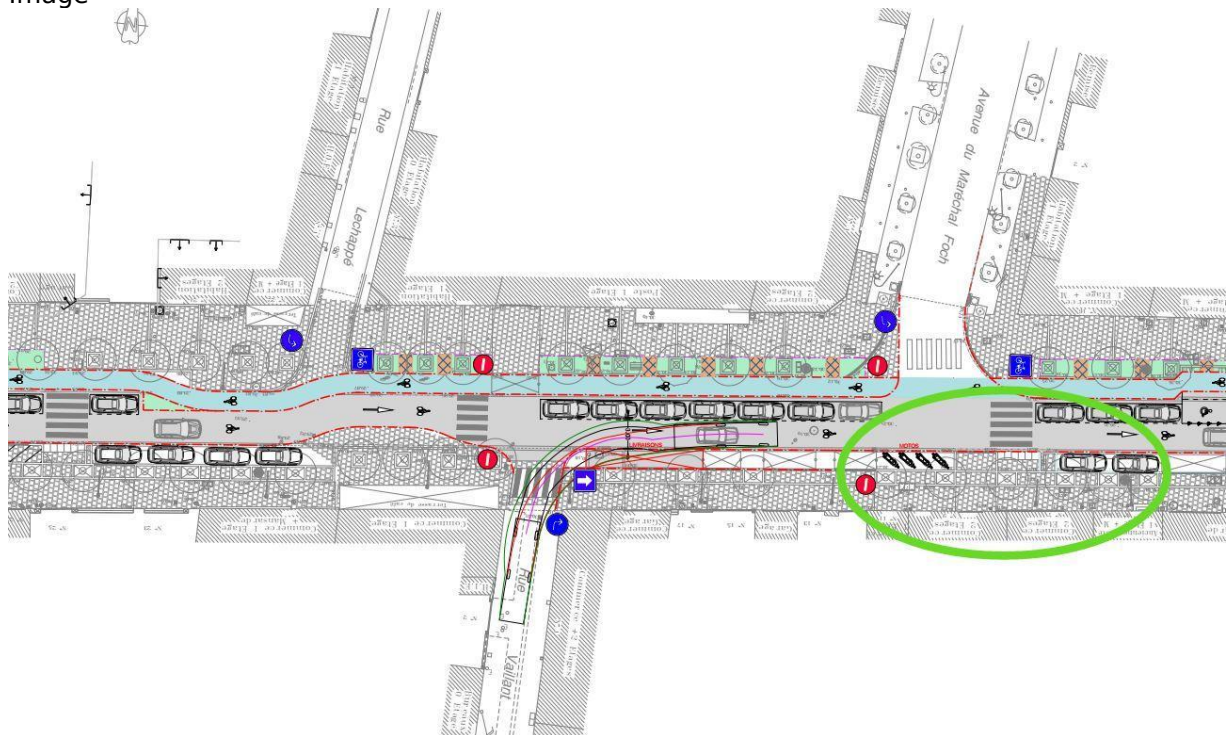
Voir les autres plans

Image



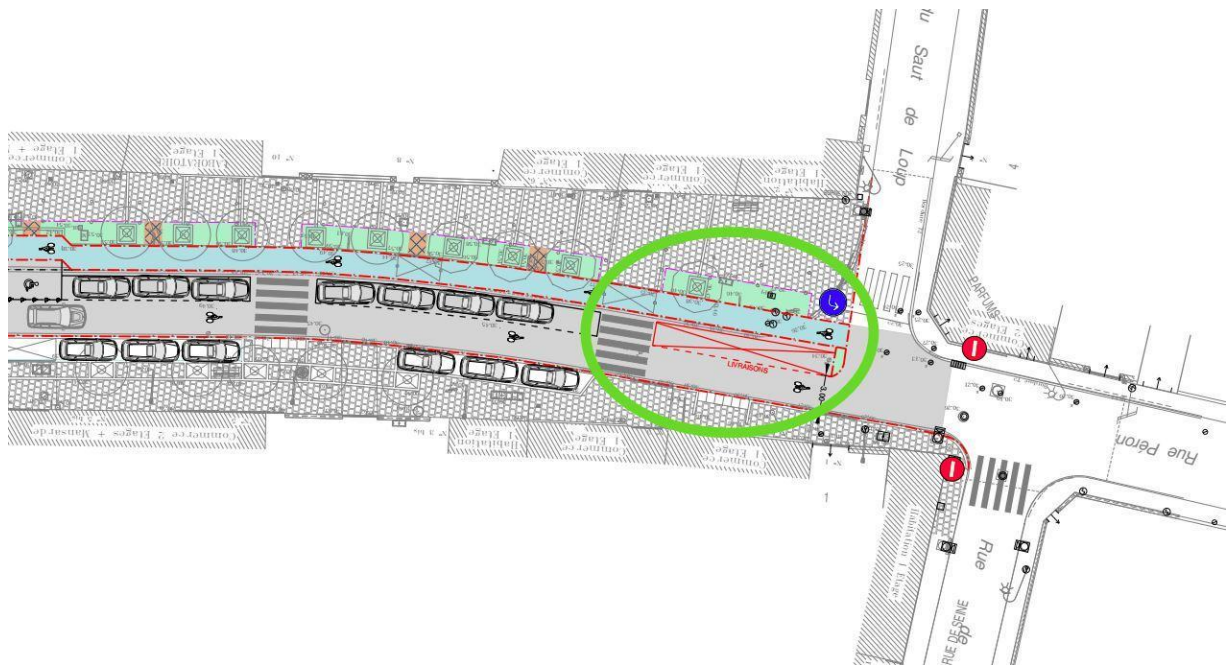
Perte de 3 places lors des livraisons et gain de 3 places en dehors des livraisons et gain de 5 places au niveau de la "patte d'oie"

Image



Gain de 1 place

Image



Gain de 2 places

Arrêtés réglementant le sens de circulation

Fichier

[arrete_sens_circulation.pdf \(.pdf - 792.1 Ko\)](#)

Revoir les dernières Newsletters Spéciales

Fichier

[n11.pdf \(.pdf - 1.32 Mo\)](#)

Fichier

[n12.pdf \(.pdf - 1.07 Mo\)](#)

Publié le 15 février 2024